



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

DELPHINE BATHO
MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

Paris, le 31 octobre 2012
N° 184

Résultats de l'appel à projets ECO-INDUSTRIES 2012

La conférence environnementale a fixé le cap pour notre pays : faire de la France la nation de l'excellence environnementale. Face aux grands enjeux environnementaux, en particulier du changement climatique, de la rareté des ressources et des différentes formes de pollution, elle a appelé à réaliser une transition vers un nouveau modèle de développement durable.

Dans ce contexte, Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif et Delphine BATHO, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie **annoncent la sélection de 24 projets de recherche et développement (R&D)** portant sur les écotechnologies, notamment dans le domaine de la prévention, de la mesure et de la lutte contre les pollutions locales (air, eau, sols, déchets...) qui bénéficieront d'aides des pouvoirs publics.

Cet appel à projets commun a été lancé par le gouvernement, OSEO et l'ADEME afin d'inciter les entreprises des éco-industries à innover dans les écotechnologies, domaine à fort potentiel de croissance industrielle. Il visait à soutenir des projets à fort potentiel économique et environnemental, avec des perspectives de mise sur le marché relativement proches (deux à cinq ans).

Le montant des aides publiques accordées dans le cadre de cet appel à projets s'élève à 10,2 M€ ; l'aide attribuée par le ministère du redressement productif s'élève à 7,8 M€, répartis sur quatorze projets, celle attribuée par l'ADEME, qui porte sur six projets (plus un projet en liste complémentaire) à 1,5 M€, et celle d'OSEO à 0,9 M€, sur trois projets.

Les projets retenus concernent des secteurs très divers de l'économie : industrie lourde, mécanique, milieux hospitaliers, secteur agricole, énergies renouvelables, biens de consommation, etc. Les thématiques couvrent par ailleurs un champ très large : traitement de l'air, traitement de l'eau, détection des effluents, revêtement, traitement des déchets...

Les éco-industries se développent dans tous les secteurs de l'économie française, qui se verdit progressivement.

Contacts presse :

Service presse d'Arnaud MONTEBOURG 01 53 18 45 13
Service presse de Delphine BATHO 01 40 81 72 36